



Examen cannabis positif cannabis auprès de la prefecture

Par **decorde**, le **27/08/2009** à **14:21**

Bonjour, Suite d'une demande d'examen médical du service permis de conduire, les résultats se sont révélés positifs pour le cannabis. Une nouvelle convocation m'a été envoyée. Que peut-il m'arriver ? Merci pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **27/08/2009** à **15:55**

Bonjour, Je suppose que cet examen fait suite à une suspension administrative ou judiciaire, voire une annulation ou une invalidation, de votre permis suite à un contrôle positif aux stupés. Tant que les résultats de vos analyses ne seront pas négatifs, vous ne pourrez pas récupérer ni passer votre permis.